



COMPRENDRE LE COMPORTEMENT ECOLOGIQUE DANS LES LIEUX PUBLICS : Une application à travers la théorie du désengagement moral

Fortunat Tchinié KOUASSI¹, Karna SORO²

¹ Docteur en Sciences de Gestion, Laboratoire de Droit, d'Economie et de Gestion (LADEG), Institut National Polytechnique Houphouët Boigny de Yamoussoukro

² Docteur en Sciences de Gestion à l'Université de San Pédro (Côte d'Ivoire), Laboratoire de Recherche en Economie et en Gestion (LARGE)

Résumé : L'objectif de cet article est de contribuer à une meilleure compréhension de la manière dont les usagers ivoiriens expliquent le maintien du jet des déchets dans les lieux publics de leur part à travers diverses justifications en nous appuyant sur la théorie du désengagement moral. Ces justifications visent à rendre rationnelle et acceptable, par l'utilisation d'arguments, la persistance de leur comportement nuisible pour l'environnement. Une étude qualitative basée sur 20 entretiens a montré que les usagers légitiment leur non-respect de la salubrité publique en suivant plusieurs mécanismes psychologiques. Ainsi, les résultats montrent que les mécanismes de désengagement moral utilisés par les usagers sont les suivants : déplacement de la responsabilité, la diffusion de la responsabilité, la minimisation, l'ignorance et la distorsion des conséquences et la comparaison avantageuse.

Abstract : The objective of this article is to contribute to a better understanding of the way in which Ivorian users explain the maintenance of the waste throwing in public places on their part through various justifications based on the theory of moral disengagement. These justifications aim to make rational and acceptable, through the use of arguments, the persistence of their behavior that is harmful to the environment. A qualitative study based on 20 interviews showed that users legitimize their failure to respect public health by following several psychological mechanisms. Thus, the results show that the moral disengagement mechanisms used by users are: shifting of responsibility, diffusion of responsibility, minimization, ignorance and distortion of consequences and advantageous comparison.

Mots-clés : Désengagement moral ; Comportement pro-environnemental.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.11350940>

Published in: Volume 3 Issue 3



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

La lutte contre l'insalubrité publique est un enjeu majeur pour l'Etat, les collectivités territoriales et les ONG (Organisation Non Gouvernementales). À l'instar des autres pays, la Côte d'Ivoire fait toujours face à de graves problèmes environnementaux auxquels sont confrontées les communautés humaines, les entreprises et l'Etat. L'insalubrité publique a des conséquences sur son émergence sous toutes ses formes. Dans le domaine de la santé, au niveau environnemental et sur le plan économique, l'insalubrité publique ralentit le développement des activités commerciales et touristiques et dégradent le bien-être des populations. Si le gouvernement ivoirien a tenté de se débarrasser de l'insalubrité définitivement de différentes manières (financement pour le ramassage des ordures, partenariat avec des opérateurs de la filière déchet, programmes éducatifs, etc.), il a aussi déployé de larges efforts par le biais de l'un de ses démembrements notamment l'Agence Nationale de Salubrité Urbaine (ANASUR) qui a initié une campagne de communication ces dernières années.

Cependant, une observation participante dissimulée que nous avons effectuée dans le district d'Abidjan nous a permis de constater que les usagers, peu importe leur niveau d'instruction, leur revenu, leur catégorie socioprofessionnelle, leur catégorie d'âge, leur sexe, leur niveau de connaissance des questions environnementales liées au jet des déchets et la présence d'infrastructures (poubelles, bacs à ordures), n'éprouvent aucune gêne à jeter sur la chaussée, dans le caniveau, sur la voie, la peau de banane, le mouchoir qu'ils viennent d'utiliser. Il en ressort que, les usagers sont vraisemblablement confrontés à un conflit intérieur moral parce qu'ils sont conscients des conséquences néfastes de leur comportement sur l'environnement. Pour résoudre ce conflit, ils essaient de trouver un équilibre entre leur intérêt personnel et leur conscience morale. Après analyse, nous remarquons qu'ils adoptent une stratégie de défense qui passe par des mécanismes cognitifs qui créent une sélection morale interne des conduites répréhensibles pour les rationaliser et ainsi justifier leur comportement. Ce phénomène est qualifié de désengagement moral par Bandura (1986).

Dans ce contexte, il faudrait tenir compte de la psychologie morale des individus pour expliquer leur adoption ou non d'un comportement écologique. D'ailleurs, (Seabright, 2010), (Leviston et Walker, 2012) ainsi que (Wang, 2016) ont estimé que la responsabilité morale pourrait être une réponse claire au changement climatique et un meilleur prédictif du comportement pro-environnemental. Dans la même veine, (Markowitz et Shariff, 2012) montrent que l'efficacité des stratégies de communication environnementale devrait reposer sur une lentille morale. De plus, (Bandura, 2007) a suggéré que le désengagement moral pourrait expliquer l'adoption ou le rejet d'initiatives pro-environnementales, c'est-à-dire jouer un rôle influent dans le maintien de pratiques sociales qui dégradent l'environnement. C'est pourquoi, des études ont essayé de matérialiser cette suggestion (Graça et collab., 2014 ; 2016 ; Peeters et collab., 2019 ; Sharma et Lal, 2020 ; Buttlar et collab., 2020 ; Camilleri et collab., 2020 ; Wu et collab., 2021).

Ces chercheurs ont, en effet, observé chez certains individus de faibles prédispositions à s'engager dans l'activation des réactions émotionnelles auto-évaluatives lorsqu'ils ont une perception élevée du désengagement moral. Ces réactions émotionnelles auto-évaluatives sont la culpabilité et la honte. C'est ce qui explique leur manque de volonté à changer d'habitudes afin d'adopter un comportement écologique. Leurs études partent de l'idée centrale selon laquelle le désengagement moral, eu égard à ses caractéristiques d'absence d'auto-sanction et de rationalisation du comportement immoral, pourrait exercer une influence sur l'adoption ou le maintien d'un comportement antisocial en minorant l'effet de la perception de l'éthique.

Le comportement pro-environnemental peut être déterminé par des facteurs motivationnels distincts selon la catégorie du comportement étudié (Dietz et collab., 1998 ; Oskamp, 1995). De plus, les mécanismes du désengagement moral doivent se référer à un comportement spécifique et l'analyse du lien entre le désengagement moral et un comportement immoral en société requiert l'investigation du désengagement moral dans un contexte spécifique afin d'aider à la compréhension de ce comportement (Boardley et Kavussanu, 2007 ; Bandura et collab., 1996).

Or, il a été déjà démontré dans des études antérieures qu'un désengagement moral élevé dans un contexte précis (corruption, dopage, activités non éthiques, etc) tend à accroître l'incapacité d'un individu à poser des actions justes (Zhao et collab., 2017 ; Ring et Kavussanu, 2017). Dans d'autres contextes tels que (cybercriminalité, violence juvénile, comportement organisationnel des employés, etc) des recherches ont montré comment les individus peuvent mettre leurs valeurs et leurs normes éthiques en veille en vue d'adopter des comportements déviants (Alessandri et collab., 2020 ; Wang et collab., 2019 ; Pagliaro et collab., 2023).

Ainsi, au vu de son ampleur et de sa persistance, le phénomène d'insalubrité publique mérite une analyse approfondie puisque, à notre connaissance, aucune recherche n'a abordée la question du désengagement moral dans cette catégorie particulière de comportement pro-environnemental qui est le respect des lieux publics. L'enjeu, ici, est d'expliquer comment à partir des mécanismes du désengagement moral, les usagers maintiennent leurs comportements de jet des déchets dans les lieux publics bien qu'ils soient conscients que ce comportement est néfaste pour l'environnement. Tel est l'objet de cette recherche, qui présente une spécificité. En effet, nous nous démarquons nettement des recherches antérieures qui se focalisaient sur une vision très restreinte des mécanismes traditionnels du désengagement moral alors que d'autres mécanismes psychosociaux qui ne font pas partie des mécanismes connus dans la littérature pourraient être utilisés par les individus.

Notre recherche s'appuie sur le cadre d'analyse de la théorie du désengagement moral. Cette théorie, issue du champ de la psychologie (Bandura, 1986), décrit un processus de justification et de rationalisation facilitant les comportements qui violent les normes ou désactivent les mécanismes d'auto-condamnation, permettant ainsi aux individus d'atténuer ou d'éliminer la culpabilité qui devrait en résulter et de faire face aux éventuelles accusations. Ce processus de justification et de rationalisation se manifeste à travers divers techniques ou arguments, qui sont qualifiées de mécanismes du désengagement moral. Nous analysons, ici, la mesure dans laquelle ces techniques sont employées par ceux qui jettent des déchets dans les lieux publics.

2. Revue de littérature

2.1 La théorie du désengagement moral : une théorie issue de la psychologie

La théorie du désengagement moral a été développée par Albert Bandura en 1980. Elle cherche à analyser les moyens par lesquels les individus rationalisent leur actions contraires à l'éthique et ou injustes. En d'autres termes, elle traduit la manière par laquelle un individu essaie de se convaincre que les normes éthiques ne s'appliquent pas à lui-même dans un contexte précis. Cette réaction découle d'un processus qui se produit en désactivant les mécanismes d'auto-condamnation. Par conséquent, le désengagement moral implique un processus de réinterprétation cognitive ou de recadrage du comportement destructeur comme

étant moralement acceptable sans changer le comportement ou les normes morales (Bandura et collab., 1996).

Les normes morales servent de catalyseur pour la mise en œuvre d'un bon comportement et pour dissuader les mauvaises conduites. Or, les normes morales ne fonctionnent que lorsque les mécanismes d'auto-condamnation sont activés. De manière précise, il existe de nombreux processus sociaux et psychologiques différents qui empêchent l'activation des mécanismes d'auto-sanctions morales. Ces processus se traduisent par un désengagement moral qui a pour conséquence l'adoption de comportements immoraux et qui peut être obtenu par divers mécanismes.

2.2 Les mécanismes du désengagement moral

Le désengagement moral fonctionne selon huit mécanismes cognitifs en référence à l'acte immoral :

- la justification morale : elle se traduit par une reconstruction cognitive du comportement lui-même et elle consiste à interpréter ce comportement reconstruit comme s'il avait un but moral afin de le rendre socialement acceptable. Cela fait que les gens agissent de façon à se donner une bonne image d'eux-mêmes tout en infligeant des dommages aux autres. (Ex : les attentats de Grand Bassam, les actions de Boko Haram, etc).
- l'euphémisation : à partir d'une reformulation du langage, le comportement nuisible est atténué et rendu acceptable, et les gens qui l'ont adopté sont libérés du sentiment de culpabilité. (Ex : dans le jargon militaire, il est dit que les soldats "gaspillent" les gens plutôt que de les tuer).
- la comparaison avantageuse : c'est le mécanisme selon lequel la conduite humaine est influencée parce qu'elle est comparée à d'autres conduites. Autrement dit, les gens comparent leur comportement à d'autres comportements plus immoraux et de par cette comparaison, leur propre comportement est banalisé.
- le déplacement de la responsabilité : il opère en obscurcissant ou en minimisant le rôle de l'auteur de l'acte immoral car il est notoire de remarquer que les gens ont tendance à se comporter d'une manière qu'ils auraient rejetée en temps normal dès qu'une autorité supérieure endosse la responsabilité des conséquences de ce comportement (Diener, 1977).
- la diffusion de la responsabilité : c'est un moyen d'affaiblissement de l'auto-condamnation d'un comportement nuisible à travers le fait que dans un groupe une personne perçoit moins sa responsabilité car, il pense que les autres sont, également, responsables au même titre que lui.
- la minimisation, l'ignorance et la distorsion des conséquences : il s'agit d'ignorer ou de déformer les conséquences de l'action immorale.
- la déshumanisation : c'est le processus par lequel une personne ou un groupe de personnes se voient refuser une « humanité ». La victime n'est plus considérée comme une personne ayant des sentiments, des espoirs et des préoccupations, mais, elle est étiquetée comme un sous-humain (Alleyne, 2014).
- l'attribution du blâme : les individus ayant commis l'acte répréhensible se considèrent comme des gens qui ont été poussés à bout par la victime. En effet, ils s'identifient comme des personnes ayant cédé à la provocation et d'être en état de légitime défense.

3. Méthodologie de la recherche

3.1 Collecte des données

Nous avons réalisé 20 entretiens semi-directifs auprès des usagers qui ont déjà et continuent de jeter des déchets dans la rue. Les usagers interviewés ont été approchés discrètement après que l'on les a observés jeter un déchet quelconque dans la rue. Puis, le bienfondé de l'étude leur a été exposé et les plus réceptifs ont été sélectionnés pour l'entretien. L'objectif des entretiens semi-directifs est de déterminer les arguments relevant du désengagement moral, qui visent à s'auto-justifier ou à se protéger des accusations et leurs manifestations.

Pour se faire, nous nous sommes servis d'un guide d'entretien. Le thème principal abordé était : les arguments du maintien du jet des déchets dans les lieux publics. Le seuil de redondance (ou de saturation) a été atteint au vingtième entretien en référence à (Thiéart, 2003) et à (Pires, 1997). En effet, au-delà du vingtième entretien, toutes les réponses qui ont émergé avaient déjà été énoncées et n'apportaient plus d'informations supplémentaires. Notre échantillon présentait des caractéristiques variées en termes de sexe, d'âge et de niveau d'étude. Ces entretiens se sont déroulés en face à face au domicile des interviewés, à la suite d'un rendez-vous pris téléphoniquement, et, ont duré en moyenne une heure. Avec leur collaboration, les entretiens ont été enregistrés avec un magnétophone de façon à être retranscrits intégralement.

3.2 Echantillonnage

Nous avons opté pour un échantillon de convenance dans la mesure où dans une étude qualitative exploratoire, la représentativité de l'échantillon n'est pas une condition. Étant donné que la recherche vise à appliquer la théorie du désengagement moral au contexte spécifique du comportement écologique dans les lieux publics, la représentativité contextuelle est essentielle. Un échantillon de convenance permet d'assurer que les participants sont pertinents pour le contexte étudié. L'utilisation d'un échantillon de convenance est motivée par la facilité d'accès aux participants. Étant donné que la recherche vise à explorer des comportements écologiques dans des lieux publics, il est important de pouvoir atteindre facilement des individus représentant divers environnements. Dans ce contexte, un échantillon de convenance s'aligne avec l'objectif d'obtenir des données riches et approfondies plutôt que de chercher une représentativité statistique.

Aussi, les profils des personnes interrogées ont été diversifiés. L'âge, le sexe et le niveau d'instruction ont été choisis comme critères dans la constitution de l'échantillon. Au total, 11 hommes, âgés de 18 à 33 ans, et 9 femmes, âgées de 19 à 33 ans et de divers niveaux d'instruction, ont été interrogés. Notre échantillon est composé de 55% d'hommes et de 45% de femmes. Au niveau de la tranche d'âge, les valeurs diffèrent avec 12 répondants pour la classe d'âge 18 - 25 ans soit 60% et 8 répondants pour la classe d'âge 26 - 33 ans soit 40%. Les répondants d'un niveau d'instruction « supérieur » sont les plus nombreux avec 9 individus soit 45% des répondants. Ensuite, viennent ceux d'un niveau d'instruction « secondaire » avec 6 personnes soit 30% des répondants. Enfin, les répondants d'un niveau d'instruction « primaire » sont les moins représentés avec 5 personnes interrogées soit 25% des répondants.

3.3 Traitement des données

Pour traiter nos données, notre choix s'est porté sur l'analyse de contenu thématique. De manière plus concrète, nous avons procédé à la retranscription et à une lecture flottante puis

approfondie des données. Ensuite, nous avons procédé à l'identification et à la description du premier niveau de catégories. Nous avons ciblé des segments de texte qui avaient une signification spécifique et unique (appelés « unités de sens »), et avons créé des « étiquettes », c'est-à-dire des mots qui ont permis de nommer les catégories auxquelles les unités de sens avaient été assignées. Puis, la révision et le raffinement des catégories créées ont été effectués. Enfin, des éléments extraits des discours ont été exposés progressivement sous forme d'interprétations et de verbatim afin d'illustrer les éléments de la matrice et les fréquences d'apparition ou de citation (occurrence) des codes ont été reportées préalablement dans cette matrice. Dans le cadre de notre recherche, nous avons obtenu une version du logiciel N'Vivo et cette dernière nous a semblé un outil efficace pour faciliter le processus de traitement des données des entretiens.

4. Résultats de la recherche

Nous présentons les catégories obtenues, en nous efforçant de mettre en relief les codes qui ont servi à créer ces catégories. Nous nous sommes rassurés que les différentes catégories identifiées (tableau 1) soient pertinentes, homogènes, exhaustives, productives, objectives et mutuellement exclusives selon (Bardin, 1998).

Tableau 1 : Les principaux thèmes et catégories issus de l'analyse de contenu thématique

Thèmes	Catégories	Codes
Les arguments relevant du désengagement moral	Accusation d'autrui	Ce n'est pas ma faute
		C'est eux les responsables
	Responsabilité commune	Tout le monde le fait
		Personne ne respecte
	Minimisation et ignorance des conséquences	On ne craint rien
		Ce n'est pas trop grave
Arguments ne relevant pas du désengagement moral	Comparaison avec d'autres problèmes de sociétés	Il y a d'autres problèmes plus graves que ça
		Il existe des problèmes plus importants que ça
	Résignation	Ce n'est pas sûr que je puisse arrêter C'est impossible pour moi de changer

Source : Résultats de nos entretiens semi-directifs

Les arguments relevant du désengagement moral ont tous pu être classés dans un des mécanismes définis par Bandura (1986). Les catégories les plus représentées sont le

déplacement de la responsabilité, la diffusion de la responsabilité, la minimisation, l'ignorance et la distorsion des conséquences et la comparaison avantageuse. Dès lors, proposons-nous de mettre en évidence quelques verbatim qui ont illustré le contenu du discours des répondants.

Déplacement de la responsabilité

Cette forme de désengagement moral qui s'exprime à travers deux arguments : le rejet de la faute sur autrui (7 citations) et la fuite de la responsabilité (8 citations) se reflète par l'accusation d'autrui qui renvoie au déplacement de la responsabilité. Ainsi, plusieurs répondants déplaçaient leur responsabilité relativement au jet des déchets dans les lieux publics en mettant le fardeau sur des influences extérieures indépendantes d'eux car ils considèrent qu'ils sont soumis à des situations sur lesquelles ils n'ont pas de maîtrise. Pour preuve, un répondant a déclaré : « Ce n'était pas de ma faute quand j'ai jeté ce truc c'est parce qu'il n'y avait pas de poubelles » (femme de 30 ans). Ces répondants affirmaient qu'ils n'avaient pas d'autres choix que de jeter un déchet dans la rue et la justification typique était qu'il n'y avait pas de poubelles. Ils ont, également, accusé les pouvoirs publics de ne pas jouer leur rôle en tenant ces derniers responsables de la situation.

Diffusion de la responsabilité

Le fait que tout le monde jette un déchet dans un lieu public et l'irrespect des lieux publics par la majorité des usagers sont les justifications les plus souvent évoquées (17 citations). Des répondants ont spontanément justifié le jet des déchets dans les lieux publics par le fait que tout le monde agissait de la sorte. En effet, un répondant affirmait : « Il m'est arrivé de jeter un déchet dans la rue mais tout le monde le fait hein » (homme de 20 ans). Cette vision de la rue a pu être rattachée au fait de penser que toute la société ivoirienne ne respecte pas les lieux publics. C'est le cas d'une interviewée qui a affirmé : « Oui je l'ai fait mais personne ne respecte les lieux publics dans la société actuelle » (femme de 22 ans).

Minimisation, ignorance et distorsion des conséquences

L'argument majeur (13 citations) est que les répondants perçoivent moins la gravité du jet d'un déchet dans un lieu public et il se subdivise en trois catégories. La minimisation des dommages environnementaux causés par l'insalubrité publique (6 citations) est perçue par certains répondants. Ils banalisent ou ignorent la menace environnementale liée au jet des déchets dans les lieux publics. Ce constat s'est fait grâce à l'analyse des propos d'un étudiant. En effet, il a affirmé : « Je reconnais avoir jeté mais je me suis dit que ce n'est pas ce seul sachet qui fera sentir le coin ou jouer sur l'environnement et que ce n'est pas trop grave » (homme de 22 ans). Par ailleurs, l'ignorance des sanctions juridiques ou pécuniaires (4 citations) est parfois mise en avant par certains répondants. En effet, les propos d'une interviewée illustrent parfaitement cette idée : « Je pense que je ne crains rien quand je jette un truc dans la rue » (femme de 30 ans). D'autres répondants justifient leur comportement par le fait qu'il ne fait pas courir de gros risques à l'économie ivoirienne même si cette idée est très minoritaire (3 citations). En d'autres termes, ils minimisent les risques économiques liés au jet des déchets dans les lieux publics. A titre illustratif, un répondant a indiqué : « Je ne pense pas que ça agisse trop sur l'économie du pays » (homme de 25 ans).

Comparaison avantageuse

Les arguments de cette nature sont relativement faibles (6 citations) soit 10 % des citations. Quelques répondants, ont justifié leur jet des déchets dans la rue en vue de se protéger de la culpabilité par le fait que, selon eux, des problèmes plus importants que l'insalubrité existent

en Côte d'Ivoire. En d'autres mots, pour ceux-ci, l'insalubrité publique ne devait pas être comparée à des problématiques plus graves touchant la société et c'est ce qui justifiait leur comportement immoral. Plus précisément, ils justifient leur comportement déviant en le comparant à d'autres problèmes dont ils jugent les conséquences plus graves que le leur. En effet, nombreux d'entre eux ont indiqué soit : « Il existe d'autres problèmes plus graves que ça... » soit : « Il y a des problèmes plus importants que... ». C'est dans ce contexte qu'a émergé « comparaison avec d'autres problèmes de société ».

Argument ne relevant pas du désengagement moral

On note, également, la présence de la résignation. Cette forme d'argument est fort marginale mais elle demeure considérable (10 citations). Trois personnes interrogées ont estimé qu'elles justifiaient leur jet des déchets dans les lieux publics par leur incapacité à changer et l'impossibilité qu'elles percevaient dans la mise en œuvre du comportement souhaité d'où le terme de « résignation ». En effet, l'un d'entre eux a affirmé : « Ce n'est pas sûr que je puisse arrêter de jeter un truc dans la rue je suis trop habitué » (homme de 23 ans). Un second répondant a ajouté : « C'est impossible pour moi de changer... je ne sais pas mais vraiment pff... » (femme de 27 ans).

5. Discussion des résultats et implications

5.1 Discussion des résultats

Dans le sens des travaux de (Graça et collab., 2014) qui ont montré que le déplacement de la responsabilité entrave la disposition des consommateurs à changer leurs habitudes alimentaires, notre recherche montre que les usagers ont tendance à déplacer leur responsabilité personnelle concernant les dommages causés à l'environnement et la possibilité de changer leurs habitudes. Ils projetaient la responsabilité aux pouvoirs publics parce qu'il n'y avait pas de poubelles, tout en minimisant leur propre habitude individuelle et en attribuant ces habitudes à des circonstances incontrôlables parce qu'ils n'avaient pas le choix. Par ailleurs, ces résultats rejoignent les conclusions de (Kollmuss et Agyeman, 2002) qui estiment qu'un mécanisme de défense telle que la délégation (le fait d'attribuer aux autres et non à soi-même la responsabilité du risque écologique) constitue un frein à l'adoption de dispositions écocitoyennes. Ces résultats convergent aussi avec ceux de (Gössling et collab., 2009 ; Juvan et Dolnicar, 2014) et ceux de (Miller et collab., 2010) qui ont montré respectivement que le déni de responsabilité et le déplacement de la responsabilité sont les raisons du non engagement pro-environnemental des touristes.

Aussi, des arguments relatives à la minimisation, l'ignorance et la distorsion des conséquences ont fait l'objet d'utilisation chez les usagers. En effet, les résultats obtenus confirment également le constat de (Graça et collab., 2014) relativement à la minimisation des conséquences négatives liées à l'adoption d'un comportement non pro-environnemental. Ils peuvent s'expliquer par une moindre perception par les usagers de la gravité de leur acte sur l'environnement. Ils vont également dans le sens des conclusions de (Traoré, 2016) qui indiquent, dans un contexte burkinabé, que populations ignorent les risques liés à l'insalubrité publique, malgré les efforts des maires qui incitent les populations à préserver l'environnement. Par ailleurs, des chercheurs comme (Tillman et collab., 2017) ont fait des constatations intéressantes qui corroborent nos résultats. En effet, ces auteurs ont observé dans un contexte professionnel que les employés qui violent le code du travail dans les organisations justifient cela, sans s'auto-condamner, par le fait que leurs actions n'affectent pas vraiment les objectifs de l'organisation.

Nos résultats mettent aussi en évidence le rôle de la diffusion de la responsabilité dans les techniques utilisées par les usagers. Comme indiqué par (Li et collab., 2010 ; Feng et collab., 2015), la diffusion de la responsabilité joue un rôle important dans l'accomplissement d'une action nuisible. Ce résultat laisse apparaître qu'il existe des usagers qui n'adoptent pas un comportement écologique parce qu'ils diffusent leur responsabilité relativement au jet des déchets dans les lieux publics. En effet, ce résultat s'explique par le fait que lorsqu'un individu est dans un groupe et qu'un grand nombre de personnes, dans ce groupe, agit d'une même manière, l'individu risque d'être davantage convaincu que le comportement adopté par le groupe est le plus désirable. Or, la tendance actuelle est qu'un grand nombre de personnes jettent des déchets dans les lieux publics. Ainsi, ils avaient tendance à ne pas s'autocensurer car, selon eux, ce comportement relève de la normalité parce qu'ils trouvaient que la majorité de leurs concitoyens se comportaient de la même manière.

Dans le sens des travaux de (Bandura et collab., 1996), nos résultats ont permis de montrer que la comparaison avantageuse pourrait entraver la disposition des usagers à changer leurs habitudes environnementales. L'apparition de ce mécanisme se justifie par le fait que quelques usagers justifiaient leur jet des déchets dans les lieux publics par le fait qu'ils comparaient l'insalubrité publique à des comportements déviants plus graves selon eux, en l'occurrence : le chômage, l'insécurité, la cybercriminalité, la prostitution, la consommation de drogues, etc. Plus précisément, ces usagers pensent que les conséquences liées au jet des déchets dans les lieux publics sont minimales face aux conséquences des comportements déviants sus-mentionnés. En même temps, ce constat vient corroborer les conclusions des recherches de (White et collab., 2009) qui ont mis en évidence que la comparaison avantageuse était utilisée par les entreprises industrielles afin de justifier moralement leurs pratiques qui étaient nuisibles à la santé humaine.

L'analyse de contenu nous a, également, permis de dégager un argument supplémentaire : la résignation. Nous avons proposé de le définir comme une incapacité à répondre adéquatement à une situation ou à une tâche particulière en raison de déficits d'ordre motivationnel, émotionnel et cognitif. Dans le contexte de notre étude, les usagers justifiaient le jet des déchets dans les lieux publics parce qu'ils n'arrivent plus à le contrôler. En d'autres mots, ils sont impuissants et ne cherchent plus à l'éviter. Dès lors, ils ne se remettaient pas en cause car, ils considèrent qu'ils sont incapables de changer, d'où leur déficit de motivation au changement étant donné que leur désir de changement sera inutile.

Nos résultats sont en conformité avec les travaux de (Feifel et collab., 1987). En effet, ils ont montré que cette stratégie est utilisée par les patients qui ont de minimales espoirs quant à leurs capacités à recouvrer la santé en vue d'atténuer psychologiquement l'effet de la maladie. De même, dans le contexte du dépistage du cancer en Inde (Tandon et Mehrotra, 2016) soulignent que plus, le traumatisme post dépistage augmente, plus, les patients utilisaient la résignation comme stratégie de coping, c'est-à-dire l'ensemble des techniques qu'un individu utilise psychologiquement pour diminuer l'impact d'un événement menaçant sur son bien-être. En effet, étant dans la rue l'utilisateur est partagé entre le fait de jeter un déchet et le fait de ne pas le faire. Cette situation provoque chez lui un stress. Par conséquent, en vue de faire face à cette situation stressante qui nécessite des efforts cognitifs, l'utilisateur préfère se résigner à jeter le déchet dans la rue.

5.2 Implications théoriques et managériales

D'un point de vue purement théorique, deux implications nous semblent émerger de cette recherche. Elles concernent les mécanismes du désengagement moral et la résignation. Les

résultats obtenus nous donnent des idées sur la façon dont le désengagement moral fonctionne au quotidien dans l'esprit des usagers qui jettent des déchets dans les lieux publics. En d'autres termes, nous avons explicité comment les usagers construisent un processus de réinterprétation cognitive ou de recadrage du comportement destructeur comme étant moralement acceptable sans changer le comportement ou les normes morales. La réalité est que ce sont des justifications cognitives qu'ils utilisent pour rationaliser leur comportement nuisible afin de le rendre acceptable aux yeux d'autrui. De plus, notre recherche a mis en évidence la résignation. En effet, nos résultats montrent que les usagers résignés se caractérisent par un déficit de motivation à s'engager dans le respect des lieux publics. Par l'utilisation de la résignation, les usagers ont montré qu'ils justifiaient leur comportement de jet des déchets dans les lieux publics parce qu'ils n'arrivent plus à le contrôler. La résignation peut alors être considérée comme un autre mécanisme psychosocial d'inhibition de l'autocensure qui vient s'ajouter à ceux déjà connus à travers la théorie du désengagement moral.

Sur le plan managérial, les résultats obtenus nous conduisent à suggérer à l'Etat, aux organismes en charge de la lutte contre l'insalubrité publique et aux collectivités territoriales des actions possibles dans une direction : chercher à neutraliser les mécanismes du désengagement moral les plus régulièrement utilisés par les usagers. Nous estimons donc que les actions de communication environnementale des parties prenantes de la lutte contre l'insalubrité publique doivent, avant tout, porter sur l'utilisation de la pédagogie, la sensibilisation relativisée et la légitimation de l'écologie au sein de la société ivoirienne. Par conséquent, trois leviers d'actions efficaces pour lutter contre l'insalubrité publique sont à activer : fournir la preuve des conséquences de l'insalubrité publique ; relativiser et modérer les discours écologiques ; expliquer les concepts écologiques et simplifier les pratiques écocitoyennes.

La fourniture des preuves des conséquences de l'insalubrité publique visera la minimisation, la distorsion et l'ignorance des conséquences de l'insalubrité publique. Elle consisterait à minimiser la complexité perçue par les usagers dans les messages diffusés par les pouvoirs publics. Cette dernière permettra d'inhiber la minimisation, la distorsion et l'ignorance des conséquences de l'insalubrité publique. Pour éviter que les usagers ne minimisent les conséquences de l'insalubrité ou qu'ils comparent de manière avantageuse l'insalubrité publique aux autres problèmes de société, les annonceurs doivent apporter la preuve de ce qu'ils avancent. Des campagnes de communication valorisant des messages plus cohérents, soutenus par des arguments compréhensibles et justifiés et adoptant un ton ne privilégiant pas la moralisation ou la peur peuvent être mises en place.

De plus, les pouvoirs publics auraient un meilleur intérêt à communiquer sur la diffusion de la responsabilité. En effet, certains usagers jettent les déchets dans les lieux publics par mimétisme. En d'autres termes, comme les autres usagers le font, ils le font aussi. Le mimétisme apparaît, donc, comme un facteur incitatif à combattre. Un moyen prometteur pour réduire l'effet du mimétisme serait de proposer des discours modérés qui recourent, moins, à la mise en avant de l'accusation et de la culpabilisation des usagers.

Un autre axe de communication envisageable pourrait concerner le déplacement de la responsabilité. Dans notre recherche, les résultats ont mis en évidence que les usagers se montraient sensibles au jet des déchets dans les lieux publics. Toutefois, ils ne respectaient pas ces lieux parce qu'ils n'étaient pas responsables de ce comportement et que cela relevait de circonstances ou du manque d'opportunités liées à l'absence de poubelles, voire, de l'inaction des pouvoirs publics.

La réalité est que ce sont des justifications cognitives qu'ils utilisent pour rationaliser leur comportement nuisible afin de le rendre acceptable aux yeux d'autrui. C'est pourquoi, nous suggérons aux autorités publiques et aux associations en charge du développement durable de créer un cadre de coopération, voire, de concertation dans lequel l'utilisateur sera considéré comme un partenaire afin que ce dernier intériorise le comportement écologique.

L'explication des concepts écologiques et la simplification des pratiques écologiques permettront de contrer la résignation. En effet, les résultats montrent que les usagers résignés se caractérisent par un déficit de motivation à s'engager dans le respect des lieux publics. Ainsi, ils ne trouvent plus de relations entre leurs propres actes et les résultats qui en ressortiront. Il convient de mettre en place des programmes d'assistance de ces individus et la vulgarisation du bien-fondé de la salubrité publique dans les programmes scolaires et éducatifs afin que les usagers, dès le bas âge, trouvent une motivation, une incitation et un intérêt à respecter la chose publique. Plus l'utilisateur intériorisera ces éléments, plus il sera impliqué et il développera davantage un état d'esprit qui lui permettra de faire face à la résignation.

6. Conclusion

L'apport de notre recherche est qu'elle a permis de savoir que le désengagement moral, à travers ses quatre mécanismes, (déplacement de la responsabilité, diffusion de la responsabilité, minimisation, distorsion et ignorance des conséquences, comparaison avantageuse) permet de comprendre le comportement de jet des déchets dans les lieux publics. Par ailleurs, une autre technique qui ne compose pas les mécanismes traditionnels a émergé de notre étude qualitative exploratoire. Cette technique est la résignation. Cependant, elle présente des limites qu'il conviendra de combler dans les recherches futures. Tout d'abord, nous devons effectuer une étude exploratoire documentaire et qualitative approfondie afin d'analyser la possibilité pour la résignation d'intégrer les mécanismes théoriques du désengagement moral. Ensuite, nous avons interrogé des usagers en zone urbaine tout en considérant qu'ils étaient exposés à la communication environnementale. Qu'en est-il des personnes vivant en zone rurale ? En effet, les comportements écologiques des populations urbaines africaines et ceux des populations rurales africaines diffèrent selon le comportement écologique promu. Pour finir, compte tenu de la rareté des travaux sur le rôle du désengagement moral en contexte écologique, une recherche quantitative pourrait permettre d'approfondir ce sujet en testant, par le biais d'un modèle, les relations entre les mécanismes du désengagement moral et le comportement pro-environnemental dans d'autres pratiques nuisibles pour l'environnement.

Bibliographie

- [1] Abramson, L.Y., Seligman, M.E. P., Teasdale, J. (1978), « Learned helplessness in humans : Critique and reformulation », *Journal of Abnormal Psychology*, Vol. 87, 1, 49-74. <https://doi.org/10.1037/0021-843X.87.1.49>
- [2] Alessandri, G., Filosa, L., Tisak, M., S., Crocetti, E., Crea, G., Avanzi, L. (2020), « Moral Disengagement and Generalized Social Trust as Mediators and Moderators of Rule-Respecting Behaviors During the COVID-19 Outbreak », *Front Psychol* , 11: 2102. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2020.02102>
- [3] Alleyne, E., Fernandes, I., Pritchard, E. (2014), « Denying humanness to victims: How gang members justify violent behavior », *Group Processes et Intergroup Relations*, 17 (6): 750–762. <https://doi.org/10.1177/1368430214536064A>

- [4] Andrus, B. C. (1969), *The infamous of Nuremberg*, London : Fravin. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10979-005-4930-1>
- [5] Asano, K., Ishimura, I. Kodama, M. (2014), « The functional role of resignation orientation on goal engagement, self-esteem, life satisfaction, and depression », *Health Psychology Research*, 2:1882, p. 88-91. <https://doi.org/10.4081/hpr.2014.1882>
- [6] Ayotte, M-C. (1996). *Le niveau d'activité des personnes âgées et leur désir de contrôle, de résignation acquise, de motivation et d'estime de soi*, Mémoire de maîtrise de psychologie (non publié). Université du Québec à Trois-Rivières. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/4734>
- [7] Bandura, A. (1986), *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall. <https://doi.org/10.4135/9781446221129.n6>
- [8] Bandura, A. (1999), « Moral Disengagement in the Perpetration of Inhumanities », *Personality and Social Psychology Review*, 3 (3): 193–209. https://doi.org/10.1207/s15327957pspr0303_3
- [9] Bandura, A. (2007), « Impeding ecological sustainability through selective moral disengagement », *International Journal of Innovation and Sustainable Development*, 2 (1) : 193–209. <https://doi.org/10.1504/IJISD.2007.016056>
- [10] Bandura, A., Barbaranelli, C., Caprara, G. V. et Pastorelli, C. (1996), « Mechanisms of moral disengagement in the exercise of moral agency », *Journal of Personality and Social Psychology*, 71(2), 364-374. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.71.2.364>
- [11] Boardley, I. D. et Kavussanu, M. (2007), « Development and validation of the moral disengagement in sport scale », *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 29 (5) : 608-628. <https://doi.org/10.1123/jsep.29.5.608>
- [12] Buttlar, B., Rothe, A., Kleinert, S., Hahn, L et Walther, E. (2020), « Food for Thought : Investigating Communication Strategies to Counteract Moral Disengagement Regarding Meat Consumption », *Environmental Communication*, 15(1) : 1-14. <https://doi.org/10.1080/17524032.2020.1791207>
- [13] Camilleri, L., Gill, P. R. et Jago, A. (2020), « The role of moral disengagement and animal empathy in the meat paradox », *Personality and Individual Differences*, 164, 110103. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2020.110103>
- [14] Demarque, C., Apostolidis, T. et Joule, R-V. (2011). *Rapport au temps, traitement des arguments persuasifs et prise de décision pro-environnementale*, Actes du 4ième colloque ARPEnv : L'individu et la société face à l'incertitude environnementale. Ifsttar Lyon-Bron, 6-8 Juin.
- [15] Diener, E. (1977), « Deindividuation : Causes and consequences », *Social Behavior and Personality*, 5, 143-156. <https://doi.org/10.2224/sbp.1977.5.1.143>
- [16] Dietz, T., Stern, P. C. et Guagnano, G. A. (1998), « Social structural and social psychological bases of environmental concern », *Environment and Behavior*, 30(4), 450-471. <https://doi.org/10.1177/001391659803000402>
- [17] Feifel, H., Strack, S. et Nagy, V. T. (1987), « Coping strategies and associated of medically III patients », *Psychosomatic Medicine*, 49 : 616-625. <https://doi.org/10.1097/00006842-198711000-00007>
- [18] Feng, C., Deshpande, G., Liu, C., Gu, R., Luo, Y-J. et Krueger, F. (2015), « Diffusion of responsibility attenuates altruistic punishment : a functional magnetic resonance imaging effective connectivity study », *Human Brain Mapping*, p. 1-15. <https://doi.org/10.1002/hbm.23057>
- [19] Garber, J. et Seligman, M.E.P. (1980). *Human helplessness: Theory' and applications*. New-York : Academic Press. <https://www.abebooks.com/9780122750502/Human-Helplessness-Theory-Applications-Garber-0122750500/plp>
- [20] Gössling, S., Haglund, L., Kallgren, H., Revahl, M. et Hultman, J. (2009), « Swedish Air Travellers and Voluntary Carbon Offsets : Towards the Co-creation of Environmental Value ? », *Current Issues in Tourism*, 12 (1): 1–19. <https://doi.org/10.1080/13683500802220687>
- [21] Graça, J., Calheiros, M. M. et Oliveira, A. (2014), « Moral Disengagement in Harmful but Cherished Food Practices ? An Exploration into the Case of Meat », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 27 (5): 749–765. <https://doi.org/10.1007/s10806-014-9488-9>

- [22] Graça, J., Calheiros, M. M. et Oliveira, A. (2016), « Situating moral disengagement : Motivated reasoning in meat consumption and substitution », *Personality and Individual Differences*, 90 : 353–364. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2015.11.042>
- [23] Juvan, E. et Dolnicar, S. (2014), « The Attitude–Behavior Gap in Sustainable Tourism », *Annals of Tourism Research*, 48:76–95. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2014.05.012>
- [24] Kollmuss, A. et Agyeman, J. (2002), « Mind the Gap : why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior ? », *Environmental Education Research*, 8:3, 239 – 260. <https://doi.org/10.1080/13504620220145401>
- [25] Kortenkamp, K.V. et Moore, C.F. (2006), « Time, uncertainty, and individual differences in decisions to cooperate in resource dilemmas », *Personality and Social Psychology Bulletin*, 32(5), p.603-615. <https://doi.org/10.1177/0146167205284006>
- [26] Li, P., Jia, S., Feng, T., Liu, Q., Suo, T. et Li, H. (2010), « The influence of the diffusion of responsibility effect on outcome evaluations : Electrophysiological evidence from an ERP study », *NeuroImage*, 52(4), 1727–1733. <https://doi.org/10.1016/j.neuroimage.2010.04.275>
- [27] Lo Presti, A., Ambrosino, G., Barattucci, M. et Pagliaro, S., (2023), « Good guys with good apples. The moderating role of moral competence on the association between moral disengagement and organizational behaviours », *European Review of Applied Psychology*, 73(6). <https://doi.org/10.1016/j.erap.2023.100891>
- [28] Markowitz, E. M. et Shariff, A. F. (2012), « Climate change and moral judgement », *Nature Climate Change*, 2, 243–247. <https://doi.org/10.1038/NCLIMATE1378>
- [29] Miller, G., Rathouse, K., Scarles, C., Holmes, K. et Tribe, J. (2010), « Public Understanding of Sustainable Tourism », *Annals of Tourism Research*, 37 (3): 627–45. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2009.12.002>
- [30] Oskamp, S. (1995), « Resource conservation and recycling : behavior and policy », *Journal of Social Issues*, 51(4),157-177. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1995.tb01353.x>
- [31] Peeters, W., Diependaele, L. et Sterckx, S., (2019), « Moral Disengagement and the Motivational Gap in Climate Change », *Ethical Theory and Moral Practice*, 22: 425–447. <https://doi.org/10.1007/s10677-019-09995-5>
- [32] Pires, A.P. (1997). Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. in Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*", Gaëtan Morin éditeur, pp. 113–169. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030022877>
- [33] Ring, C. et Kavussanu, M. (2017), « The role of self-regulatory efficacy, moral disengagement and guilt on doping likelihood : A social cognitive theory perspective », *Journal of Sports Sciences*. P.1-7. <https://doi.org/10.1080/02640414.2017.1324206>
- [34] Scheier, M.F. et Carver, C.S. (1992), « Effects of optimism on psychological and physical well- being : Theoretical overview and empirical update », *Cognitive Therapy and Research*, 16, p.201- 228. <https://doi.org/10.1007/BF01173489>
- [35] Seabright, M. A. (2010), « The role of the affect heuristic in moral reactions to climate change », *Journal of Global Ethics*, 6, 5–15. <https://doi.org/10.1080/17449621003701410>
- [36] Sharma, N. et Lal, M. (2020), « Facades of morality : the role of moral disengagement in green buying behaviour », *Qualitative Market Research : An International Journal*, Vol. 23 No. 2, pp. 217-239. <https://doi.org/10.1108/QMR-03-2019-0030>
- [37] Tandon, S. et Mehrotra, S. (2016), « Posttraumatic Growth and Its Correlates in an Indian Setting », *International Journal of Indian Psychology*, Volume 4, Issue 1. <https://doi.org/10.25215/0401.014>
- [38] Thietart, R.A. (2003). *Méthodes de recherche en management*. 2e édition, Dunod, p.216. <https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/methodes-de-recherche-en-management-9782100066643>
- [39] Tillman, C. J., Whitman, M. V., Kacmar, K. M. et Steinbauer, R. (2017), « Gone but Not Forgotten The Multiple Roles of Moral Disengagement: A Process Model Perspective », *The Journal of Applied Management and Entrepreneurship*, Vol. 22 No. 1, p.28-48. <https://doi.org/10.9774/GLEAF.3709.2017.ja.00004>

- [40] Traore, C. (2016), « Les déterminants des comportements écologiques des consommateurs : cas de la gestion des déchets ménagers solides au Burkina Faso », *REVUE CEDRES-ETUDES, NO séries Gestion- Année 2016 – ISSN 1021 – 3236.* <https://journal.uts.bf/index.php/cedres/article/view/39/31>
- [41] Van Noorden, T.H.J., Haselager, G.J.T., Cillessen, A.H.N. et Bukowski, W.M. (2014), « Dehumanization in children : The link with moral disengagement in bullying and victimization », *Aggressive Behavior*, 40 (4): 320–328. <https://doi.org/10.1002/ab.21522>
- [42] Wang, X. (2016), « Risk perceptions, moral attitudes, and anticipated guilt in US consumers' climate change behavioural intentions », *Journal of Risk Research*, 20, 1554–1667. <https://doi.org/10.1080/13669877.2016.1179213>
- [43] Wang, X., Lei, L., Yang, J., Gao, L. et Zhao, F. (2017), « Moral Disengagement as Mediator and Moderator of the Relation Between Empathy and Aggression Among Chinese Male Juvenile Delinquents », *Child Psychiatry Hum Dev*, 48 (2) : 316-326. <https://doi.org/10.1007/s10578-016-0643-6>
- [44] Wang, X., Yang, J., Wang, P. et Lei, L. (2019), « Childhood maltreatment, moral disengagement, and adolescents' cyberbullying perpetration : Fathers' and mothers' moral disengagement as moderators », *Computers in Human Behavior*, 95, 48-57. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2019.01.031>
- [45] White, J., Bandura, A. et Bero, L. (2009), « Moral disengagement in the comportsate world », *Accountability in Research*, 16, 41–74. <https://doi.org/10.1080/08989620802689847>
- [46] Wu, J., Font, X. et Liu, J. (2021), « Tourists' Pro-environmental Behaviors : Moral Obligation or Disengagement ? », *Journal of Travel Research*, Vol. 60(4) 735–748. <https://doi.org/10.1177/0047287520910787>
- [47] Zhao, H., Zhang, H. et Xu, Y. (2017), « Effects of perceived descriptive norms on corrupt intention: The mediating role of moral disengagement », *International Journal of Psychology*, p. 1-9. <https://doi.org/10.1002/ijop.12401>